

légende :
 case colorisée : vous êtes concerné par le scrutin
 case blanche : vous n'êtes pas concerné par le scrutin

	Comité technique ministériel de l'éducation nationale	Comité technique de proximité (spécial dans les COM)	Commission administrative paritaire nationale	Commission administrative paritaire locale lorsqu'il en existe une dans une COM					Commission administrative paritaire académique d'origine	Commission consultative paritaire (nationale, locale ou de centrale en fonction de l'affectation)
				Mayotte	Nouvelle Calédonie	Polynésie	Saint Pierre et Miquelon	Wallis et Futuna		
Agents titulaires :										
Personnels ADMINISTRATIFS	Administrateurs civils									
	Conseillers d'administration scolaire et universitaire									
	Attachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADAENES)									
	Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (SAENES)									
	Adjoints d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADJAENES)									
Personnels d'ENCADREMENT	Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR)									
	Inspecteur général de l'éducation nationale (IGEN)									
	Inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)									
	Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR)									
	Personnels de direction									
Personnels ENSEIGNANTS	Professeurs de chaires supérieures									
	Professeurs agrégés									
	Professeurs certifiés et adjoints d'enseignement									
	Professeurs de lycée professionnel									
	Professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) et chargés d'enseignement EPS									
	Professeurs d'enseignement général de collège (PEGC)									
	Conseillers principaux d'éducation (CPE)									
	Directeurs de centres d'information et d'orientation (DCIO) et conseillers d'orientation psychologues (COPSY)									
	Professeurs des écoles et instituteurs									
Personnels des BIBLIOTHEQUES	Conservateurs généraux des bibliothèques									
	Conservateurs des bibliothèques									
	Bibliothécaires									
	Bibliothécaires adjoints spécialisés									
	Assistants des bibliothèques									
	Bibliothécaires assistants spécialisés									
	Magasinières des bibliothèques									
Personnel ITRF	Ingénieurs de recherche									
	Ingénieurs d'études									
	Assistants ingénieurs									
	Techniciens de recherche et de formation y compris les ex TECH LABO(1) et (2)									
	Adjoints techniques de recherche et de formation y compris les ex ATL et ex ATAC(1) et (2)									
Personnels SOCIAUX	Médecins de l'éducation nationale									
	Infirmiers et infirmières du ministère de l'éducation nationale									
	Conseillers techniques de service social (CTSS)									
	Assistants de service social									
Personnels TECHNIQUES	Techniciens de laboratoire > se reporter à la section personnels ITRF									
	Adjoints techniques de laboratoire (ATL) > se reporter à la section personnels ITRF									
	Techniciens de l'éducation nationale									
	Adjoints techniques d'administration centrale > se reporter à la section personnels ITRF									
	Adjoints techniques d'établissement d'enseignement du ministère de l'éducation nationale (ATEE) non détachés dans les collectivités territoriales									
Agents non titulaires :										
	Agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement d'éducation et d'orientation									
	Agents non titulaires exerçant des fonctions dans les domaines administratif, technique, social et de santé									
	Agents non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves (assistants d'éducation/maitres d'interna/surveillants d'externat)									

(1) le décret de fusion des corps est en vigueur depuis le 1er septembre 2011, le vote s'effectuera dans le corps des ATRF

(2) seulement ceux affectés en EPLE.

(3) élections aux CAP locale organisées en décembre 2010

(4) Ceux de St Pierre votent à la CAPA de Caen et ceux de Wallis votent à la CAPA de Paris